

## - Colloque

Organisé par  
Anne-Sophie Choné-Grimaldi

# LA RÉÉCRITURE DU TITRE IV DU LIVRE IV DU CODE DE COMMERCE

## JEUDI 4 AVRIL 2019

Université Paris Nanterre  
UFR DSP - Bât. Max Weber

# PROGRAMME – JEUDI 4 AVRIL 2019

## LA RÉÉCRITURE DU TITRE IV DU LIVRE IV DU CODE DE COMMERCE

### I. LA CONSTRUCTION DU TITRE IV

#### 9H PROPOS INTRODUCTIFS

- **Daniel Fasquelle**, Professeur des universités, Vice-président de la commission des affaires économiques de l'Assemblée nationale.
- **Pierre Chambu**, chef du service de la protection des consommateurs et de la régulation des marchés, DGCCRF.

#### 10H LA RÉORGANISATION DU TITRE IV

- LE « DÉSÉQUILIBRE SIGNIFICATIF », FIGURE CENTRALE DES PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES ?  
**Martine Béhar-Touchais**, Professeur à l'Université Panthéon-Sorbonne.
- LES RAPPORTS ENTRE LE CODE DE COMMERCE ET LE CODE CIVIL.  
**Julie Klein**, Professeur à l'Université de Rouen Normandie.

### DISCUSSION

#### 11H LA CONCILIATION AVEC LE DROIT DE L'UE

- PRÉSENTATION DE LA DIRECTIVE « PRATIQUES COMMERCIALES DÉLOYALES » DANS LE SECTEUR ALIMENTAIRE.  
**Emilie Prouzet**, Director for european Affairs, French Retail Federation, Bruxelles.
- LE TITRE IV DU CODE DE COMMERCE ET LE DROIT DE L'UE.  
**Laurence Idot**, Professeur émérite de l'Université Panthéon-Assas, Membre de l'Autorité de la concurrence.

**Fin de matinée 12H**

## II. LE CONTENU DU TITRE IV

### 14H LES PRATIQUES DÉLOYALES

- LE CONTRÔLE DU PRIX

**Vincent Malassigné**, Professeur à l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

- LA RUPTURE BRUTALE DES RELATIONS COMMERCIALES ÉTABLIES

**Olivier Deshayes**, Professeur à l'Université Paris Nanterre.

- LA FACTURATION

**Marine Michineau**, Maître de conférences à l'Université Paris Nanterre.

### 15H LA MISE EN ŒUVRE DU NOUVEAU TITRE IV

- LE REGARD DU JUGE

**Irène Luc**, Cour d'appel de Paris, Présidente de chambre.

- LE REGARD UNIVERSITAIRE SUR L'ACTION DU MINISTRE

**Cyril Grimaldi**, Professeur à l'Université Paris 13.

### 16H LES ATTENTES DES ACTEURS ÉCONOMIQUES

**Table-ronde : Jacques Davy et Hugues Beyler (FCD), Patrick Benezit et Antoine Suau (FNSEA), Valérie Weil-Lancry (ANIA).**

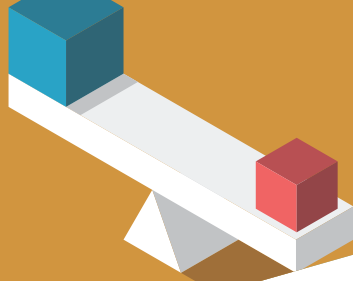
**Animateur des débats : Anne-Sophie Choné-Grimaldi**, Professeur à l'Université Paris Nanterre.

## DISCUSSION

**Fin des travaux : 17h30**

VALIDÉ AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE : 7H





# LA RÉÉCRITURE DU TITRE IV DU LIVRE IV DU CODE DE COMMERCE

Jeudi 4 avril 2019

**BULLETIN D'INSCRIPTION**  
**Inscription obligatoire avant le 21 mars (même en cas de gratuité)**

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Adresse : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

Mail : .....

Souhaitez-vous :     une attestation de présence         une facture

<b>Tarifs</b>	<b>Colloque</b>	<b>Colloque et déjeuner</b>
Tarif normal	<input type="checkbox"/> 150€	<input type="checkbox"/> 180€
Tarif université, magistrature <i>étudiants, universitaires, magistrats</i>	<input type="checkbox"/> Gratuit	<input type="checkbox"/> 30€

Règlement par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de l'Université Paris Nanterre

**Bulletin à renvoyer, accompagné du chèque, par courrier postal :**

Université Paris Nanterre UFR DSP  
Zoubida Saidi. CEDCACE  
200 avenue de la République - 92001 NANTERRE CEDEX